



kyrpay

TARIFS PROFESSIONNELS

1 PRÉAMBULE

Le Compte Olky Pro est un service d'Olkypay Payment Service Provider SA « Olkypay », établissement de paiement agréé soumis à la surveillance prudentielle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier Luxembourgeois « C.S.S.F » et autorisé à exercer en France en libre établissement par l'Autorité de Contrôle et de Résolution Prudentielle « A.C.P.R » et en Belgique au titre de la libre prestation de services.

Les modalités de fonctionnement du Compte Olky Pro sont régies par les Conditions Générales d'Utilisation « CGU Olkypay » auxquelles sont annexés les présents « Tarifs professionnels ».

L'ouverture du Compte Olky Pro s'effectue par l'intermédiaire de la marque KyPay. KyPay est une marque exploitée sous licence d'Olkypay.

Les modalités d'ouverture de compte sont régies par les Conditions Générales d'Utilisation « CGU KyPay ».

Les CGU KyPay et les CGU Olkypay ont été portées à votre connaissance préalablement à votre entrée en relation avec KyPay et Olkypay et peuvent être téléchargées à tout moment sur le site www.kypay.fr et www.olkypay.com. Leur lecture et leur approbation préalables à toute demande d'ouverture d'un compte Olky Pro sont requises.

Le Compte Olky Pro est un compte de paiement qui s'adresse aux professionnels permettant de recevoir et d'effectuer des opérations de paiement dans les présentes conditions tarifaires.

Cas général : Les services de paiement prestés par Olkypay sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée.

Cas particulier des prestations fournies par Olkypay qui n'entrent pas dans le champ d'application du cas général : Lorsque le preneur n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée ou lorsqu'il réside au Luxembourg, le taux de TVA applicable est de 17%. Lorsque le preneur est assujéti à la TVA, qu'il réside dans l'un des pays de l'Union européenne sauf Luxembourg et que son numéro de TVA valide a été communiqué à KyPay, les prestations non exonérées sont soumises au mécanisme d'autoliquidation conformément à l'article 196 de la directive du conseil de l'Union européenne 2006/112/EC.

Lors de la commande d'un terminal de paiement avec une offre de location tout-en-un ou à l'achat, ainsi que pour un contrat de vente à distance, la souscription d'un compte bancaire Olky Pro est obligatoire. Pour les commandes de terminaux supplémentaires à la location ou à l'achat, il n'y aura pas d'autre compte Olky Pro adossé.

2 DES TARIFS CLAIRS POUR DES PRESTATIONS UTILES

Tous les prix mentionnés sont indiqués en HT.

2.1 Offres location TPE



Location TPE¹ fixe, portable et mobile 48 mois

Location mensuelle d'un TPE fixe (ex : Verifone V200c) tout-en-un ² 48 mois	39,00 €
Location mensuelle d'un TPE fixe + PIN pad (ex : Verifone V200c + P200) tout-en-un ² 48 mois	49 00 €
Location mensuelle d'un TPE portable 3G, Wifi & Bluetooth® (ex : Verifone V240m) tout-en-un ² 48 mois	49,00 €
Location mensuelle d'un TPE mobile 3G, Wifi & Bluetooth® (ex : Verifone e285) tout-en-un ² 48 mois	49,00 €
Location mensuelle d'un TPE fixe supplémentaire (ex : Verifone V200c) 48 mois	19,00 €
Location mensuelle d'un TPE fixe + PIN pad supplémentaires (ex : Verifone V200c + P200) 48 mois	29 00 €
Location mensuelle d'un TPE portable 3G et Wifi supplémentaire (ex : Verifone V240m) 48 mois	29,00 €
Location mensuelle d'un TPE mobile 3G et Wifi supplémentaire (ex : Verifone e285) 48 mois	29,00 €

Dépôt de garantie Zone 1³

- Dépôt de garantie d'un TPE fixe (ex : Verifone V200c)	100,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE fixe + PIN pad (ex : Verifone V200c + P200)	150,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE portable (ex : Verifone V240m)	200,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE mobile (ex : Verifone e285)	150,00 €

Dépôt de garantie Zone 2⁴

- Dépôt de garantie d'un TPE fixe	150,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE fixe + pin pad	230,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE portable	310,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE mobile	170,00 €

¹TPE : Terminal de Paiement Électronique

²Tout-en-un : location mensuelle 48 mois incluant un compte professionnel Olky Pro, un terminal de paiement virtuel, le paramétrage et l'initialisation du terminal physique, les frais d'envoi en zone Euro, la gestion des tickets commerçant, la maintenance, une passerelle monétique, une carte SIM 3G incluant l'abonnement télécom (selon les terminaux) et une garantie constructeur de 12 mois + 36 mois offerts par KyPay.

³La zone 1 regroupe la France Métropolitaine et DOM, le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne. Le dépôt de garantie sera encaissé par KyPay mais sera remboursé lors de l'arrêt du contrat et du renvoi du terminal par le client à KyPay.

⁴La zone 2 regroupe le Portugal, L'Espagne, L'Italie et la Roumanie. Le dépôt de garantie sera encaissé par KyPay mais sera remboursé lors de l'arrêt du contrat et du renvoi du terminal par le client à KyPay.

2.2 Offres achat TPE



Achat TPE¹ fixe, portable et mobile

Achat direct d'un TPE fixe (ex : Verifone V200c)	189,00 €
Achat direct d'un TPE fixe + PIN pad (ex : Verifone V200c + P200)	279 00 €
Achat direct d'un TPE portable 3G, Wifi & Bluetooth® (ex : Verifone V240m)	359,00 €
Achat direct d'un TPE mobile 3G, Wifi & Bluetooth® (ex : Verifone e285)	219,00 €
Abonnement mensuel tout-en-un ² (maintenance, télécom et services bancaires)	35,00 €
Abonnement mensuel pour tout achat d'un terminal supplémentaire (maintenance et télécom)	15 00 €



¹TPE : Terminal de Paiement Électronique

² Tout-en-un : l'achat d'un premier terminal KyPay oblige un abonnement mensuel sans engagement de durée incluant un compte professionnel Olky Pro, un terminal de paiement virtuel, le paramétrage et l'initialisation du terminal physique, les frais d'envoi en zone Euro, la gestion des tickets commerçant, la maintenance, une passerelle monétique, une carte SIM 3G incluant l'abonnement télécom (selon les terminaux) et une garantie constructeur de 12 mois + 36 mois offerts par KyPay.

2.3 Frais liés à l'encaissement via TPE

Opération d'encaissement

Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB

Zone France

- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	0,90%
- Commission sur transaction – <i>carte business</i>	1,50%
- Minimum de perception par commission	0,20€

Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard

Zone Euro¹ ou reste du monde

- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	1,5%
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	2,5%
- Minimum de perception par commission	0,25€

Service Client Olky Pro par email	GRATUIT
-----------------------------------	---------

¹La zone Euro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

2.4 Vente à Distance (VAD)



Vente à distance (VAD)	
Abonnement mensuel	15,00 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB	
Zone France	
- Commission par transaction monétique – <i>carte standard</i>	0,90 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business</i>	1,50 %
- Frais fixe par transaction monétique	0,09 €
- Minimum de perception par commission	0,20 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard	
Zone Euro ¹ ou reste du monde	
- Commission par transaction monétique – <i>carte standard</i>	1,50 %
- Commission par transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	2,50 %
- Frais fixe par transaction monétique	0,09 €
- Minimum de perception par commission	0,25 €
Autres services	
- Archivage carte bancaire PCI-DSS ²	0,50 €
- Frais fixe par transaction VAD - module webservices	0,16 €
- Frais d'attribution d'un numéro de contrat VAD	99,00 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹La zone Euro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

²PCI-DSS est une norme de sécurité permettant d'archiver de façon sécurisée les données d'une carte bancaire.

3 DES TARIFS CLAIRS POUR DES PRESTATIONS UTILES

3.1 Offre de base



Compte Olky Pro

Frais d'ouverture Compte	GRATUIT
Abonnement mensuel Compte Olky Pro	20,00 €
Opérations de paiement	
Virement bancaire SEPA* émis (SCT) zone SV**	0,20 €
- Virement bancaire SEPA* émis (SCT) hors zone SV***	1,00 %
- Virement bancaire émis hors zone SEPA*	1,60 %
- Virement bancaire reçu	GRATUIT
- Prélèvement SEPA* domicilié (SDD)	GRATUIT
- Rejet sur SDD pour insuffisance de provision	5,00 €
- Opposition sur SDD	5,00 €
Révocation d'un mandat de prélèvement SEPA*	GRATUIT
- Recherche de documents (par document)	12,00 €
- Service client Olky Pro par email	GRATUIT
- <i>Voir services complémentaires du Compte Olky Pro en partie IV</i>	

*La zone SEPA (Single Euro Payments Area) comprend les pays et territoires suivants : les 28 membres de l'Union européenne + les membres de l'Espace Economique Européen (EEE) + la Suisse, Andorre, Monaco, Saint Marin et la Cité du Vatican.

**La zone SV (Standard Vigilance) comprend les pays Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

*** Avec un montant minimum de 10€ et un montant maximum de 90€.



Carte MasterCard Business

Émission Carte Mastercard Business	GRATUIT
Abonnement mensuel Carte MasterCard Business	10 €
Opérations de paiement	
Devise Euro	
- Paiement	GRATUIT
- Retrait d'espèce en DAB ¹	1,90 € + 2,00 %
Opérations de paiement	
Autres devises	
- Paiement	1,90 %
- Retrait d'espèce en DAB ¹	1,90 € + 3,90 %
Autres services	
- Réception d'une nouvelle carte MasterCard Business suite à son opposition définitive	19,90 €
- Mise en opposition temporaire de la carte	GRATUIT
- Réédition du code confidentiel de la carte	25,00 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹DAB : Distributeur Automatique Bancaire

	Plafonds de retrait ²	Plafonds de paiement ²
Carte MasterCard Business	Limite quotidienne : 2 500 € Limite hebdomadaire : 5 000 €	Limite quotidienne : 5 000 € Limite hebdomadaire : 10 000 €

²Dans la limite du solde disponible du compte.



TPE¹ virtuel

Abonnement TPE virtuel	GRATUIT
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB Zone France	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,00 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business</i>	2,50 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard Zone Euro ² ou reste du monde	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,50 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	3,20 %
- Minimum de perception par commission	1,00 €
Autres services	
- Frais d'installation d'un TPE virtuel	29,90 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹TPE : Terminal de Paiement Electronique

²La zone Euro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.



Web Banking

Abonnement Web Banking (accès au compte Olky Pro par internet & par mobile)	GRATUIT
Autres services	
- Service Client Olky Pro par internet	GRATUIT



Recouvrement automatisé des impayés

Abonnement mensuel	9,00 €
--------------------	--------

3.2 Services complémentaires et autres services proposés par Olkypay



Frais annuels d'arrêt de compte

- Frais arrêtés annuels Compte IBAN 'FR'	150,00 €
- Frais sur compte débiteur	EONIA + 9,00 %
- Frais sur compte créditeur	EONIA – 0,30 %
- Commission de mouvement (par opération reçue) :	
o Moins de 5.000 €	GRATUIT
o De 5.000 € à 50.000 €	0,045 %
o De 50.000€ à 100.000 €	0,038 %
o De 100.000 € à 1.000.000 €	0,030 %
o Supérieur à 1.000.000 €	0,026 %



Services complémentaires du compte Olky Pro

Autres services :

- Utilisation irrégulière du Compte Olky Pro (tentatives ou actions répréhensibles au regard de la loi et/ou des CGU applicables) – Forfait d'ouverture d'un dossier pour chaque utilisation irrégulière	150,00 €
- Utilisation irrégulière du Compte Olky Pro (tentatives ou actions répréhensibles au regard de la loi et/ou des CGU applicables) – Taux horaire pour recherches et analyses	180,00 €
- Frais d'ouverture d'un dossier pour traitement d'une saisie à tiers détenteurs - SATD (la SATD regroupe plusieurs saisies préexistantes : avis à tiers détenteur, opposition à tiers détenteur, opposition administrative, saisie à tiers détenteur).	150,00 €
- Analyse d'opération de paiement ou de modification intervenant dans la situation du Titulaire – Taux horaire	180,00 €
- Ouverture d'un dossier de succession	150,00 €
- Courriers aux administrations ou aux organes de contrôle (commissaires aux comptes, réviseurs d'entreprises...)	150,00 €
- Création d'accès supplémentaire au Web Banking (à partir du 3 ^{ème})	4,90 €
- Demande de confirmation sur opération effectuée	50,00 €
- Frais pour émission d'une attestation de dépôt de capital	100,00 €
- Émission d'attestation divers	25,00 €
- Intervention manuelle pour discordance entre le nom du destinataire d'un SCT reçu et le titulaire du compte	5,00 €
- Demande d'assistance activation/désactivation double authentification*	25,00 €

*En cas de perte du code secret communiqué lors de l'activation de la double authentification

Services complémentaires d'acquisition par carte	
Autres services	
- Frais fixe de traitement de la contestation d'une transaction monétique française	50,00 €
- Frais fixe de traitement de la contestation d'une transaction monétique étrangère	90,00 €
- Réclamation du titulaire du contrat VAD en cas de contestation de l'opération de paiement par le client	60,00 €
- Appel à l'émetteur de la carte en cas de transaction non autorisée	150,00 €
- Carte de domiciliation	8,00 €
Services d'encaissement par TIP-SEPA	
Abonnement mensuel	GRATUIT
Opérations d'encaissement par débit direct sur compte bancaire Zone Sepa	1,80 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB Zone France	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,00 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business</i>	2,50 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard Zone Euro ¹ ou reste du monde	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,50 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	3,20 %
- Minimum de perception par commission	1,00 €

¹La zone Euro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Pour obtenir de plus amples informations, contactez le service commercial



кypay